



Communiqué de presse : conseil municipal du 09.11.2021

Le 23.11.2021 à Vinzieux,

Le dernier conseil municipal s'est tenu en Mairie le 9.11.2021 entre 19h00 et 22h30. Voici les différents points qui ont été abordés pendant ces 3h30 de débat.

1. **Jeunesse** : les jeunes devaient présenter leur projet. Ils interviendront lors d'un prochain conseil en 2022. Le projet d'installation de cages de foot a été évoqué, des crédits d'investissement seront débloqués en 2022.
2. **Vie quotidienne** : les derniers événements ont été des succès. Préparation des derniers événements de l'année en cours et organisation d'une réunion de coordination avec l'AALC pour préparer 2022. Le conseil est d'avis que plus d'événements doivent passer par une association plutôt que par la mairie directement afin d'ouvrir à plus de bénévoles et de faciliter la logistique et le financement.
3. **Mise à disposition de l'ancienne école** : adoption d'un nouveau règlement intérieur et de nouveaux tarifs. Caroline Pouzet est responsable des locations.

Demandeurs	Octobre à mars	Avril à septembre	Caution
Domiciliés à Vinzieux	130 €	100 €	500 €
Non domiciliés à Vinzieux	150 €	120 €	500 €
Forfait ménage	80 €	80 €	
Associations & actions à but non-lucratives	Gratuit		

4. **Voierie restaurée** : depuis septembre (suite aux intempéries de l'été) : chemin croix des Estraits + fossés Quartelées, chemin pommier – moulin pommier, chemin des deux eaux (première tranche), grille route des Quartelées.
5. **Voierie à restaurer** : les plus urgentes dont la restauration est prévue : [priorité 1] chemin des deux eaux (2e tranche), bosse de la Garde, fossés route de Montcaissard. [Priorité 2] Chemin de crête, chemin de la chèvrerie. Objectif fin 2022.
6. **Circulation dans le village** : pour faciliter la circulation liée au commerce : installation proposée d'un sens unique qui n'impacte que très peu les riverains ; fermeture aux véhicules proposée d'une rue où les voitures s'engagent sans pouvoir passer.
7. **Virement de crédit** : transfert de 2000€ entre deux chapitres de la section d'investissement : D2315 → D2188 pour de l'achat de matériel.



8. **Passation d'un bail commercial** : approbation d'un bail commercial avec le Vin'zieux. Est décidé un loyer mensuel de 600 €HT avec une année de franchise afin de s'assurer de la pérennisation du commerce. Les autres charges et la TOEM sont à la charge du commerce. Le dépôt de garantie est de 750€.
9. **Redémarrage du projet de rénovation énergétique et d'accessibilité** : relance pour faire réactualiser les devis après avoir eu un taux de financement par subventions à plus de 70%.
10. **Convention avec Runsept pour la mise en place d'un trail permanent** : le trail permanent est de retour en collaboration avec Runsept. Une convention de partenariat à hauteur de 200€ par an est signée pour la mise en place du parcours et son entretien. L'inauguration est prévue pour le Téléthon.
11. **Contrat d'assurance des risques statutaires** : vote des taux réactualisés
12. **Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau potable** : approbation du rapport.
13. **Avenant à la convention de financement du SIEJ** : maintien du même taux que les années précédentes.
14. **Divers** : différents projets d'investissements pour préparer le budget 2022 ont été évoqués. Le bulletin municipal est en cours de rédaction. Prochain conseil municipal le 2 décembre. Séminaire de l'équipe municipale en Janvier pour réfléchir sur les futurs projets.

Le Maire,

Hugo BIOLLEY

